



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE



ILE-DE-FRANCE

académies
Créteil
Paris
Versailles
RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

ÉQUIPES
ÉDUCATIVES



parcours
Avenir



**mon
orientation**
en ligne.fr

DES CONSEILLERS
EN LIGNE PAR MAIL
TCHAT ET TÉLÉPHONE

**L'Onisep et ses conseillers/ères répondent
à vos questions sur l'orientation,
les formations et les métiers.**



TÉLÉPHONE

01 7777 12 25
10 h - 20 h
Du lundi au vendredi



MAIL

7j/7



TCHAT

10 h - 20 h
Du lundi au vendredi

BOITE À OUTILS



Retrouvez aussi
monorientationenligne
sur votre mobile
et téléchargez l'appli



**FAIRE ENTRER L'ÉCOLE
DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE**

#EcoleNumerique



Directeur de la publication Onisep services centraux Lognes : Michel Quéré		page
Onisep Grenoble BP 1411 11, avenue Général Champon 38023 Grenoble cedex 1 ☎ 04 76 74 70 27 ✉ drogrenoble@onisep.fr	ÉLÉMENTS DE CADRAGE ET DE CONTEXTUALISATION	4
Onisep Ile-de-France 60, boulevard du lycée 92170 Vanves ☎ 01 74 71 50 43 ✉ droidf@onisep.fr	De l'orientation subie à l'orientation réfléchie	4
Directrice de la publication : Virginie Cousin-Douel	Parcours Avenir : pour une orientation et une insertion professionnelle réussies	7
Rédacteurs-correcteurs : Amélie Daguin, Patrick Duris, Éric Gerry, Christine Larère, Sarah Lia, Alexia Saveri, Nathalie Vallet	Parcours Avenir : les axes de travail - petit mémo	10
Infographie - mise en page : Sarah Lia, Alexia Saveri Source : www.freepik.com	Zoom sur quelques notions	16
Mise en ligne : Novembre 2016	Parcours Avenir : l'accompagnement spécifique aux choix d'orientation	17
	LA MISE EN OEUVRE DU PARCOURS Avenir	20
	Du parcours au projet	20
	Exemples de mise en œuvre du parcours Avenir	21
	Une méthodologie pour la mise en place	24
	RESSOURCES	26
	Les temps forts de l'année	26
	Quelles ressources pour le parcours Avenir ?	28
	FOLIOS : une application au service des parcours	30
	CIO - Conseil, Information, Aide à la décision	32

Éditorial

Dans un monde du travail en constante évolution, il est aujourd'hui indispensable de préparer les élèves à comprendre, à anticiper et à s'adapter aux évolutions et changements auxquels ils devront faire face au cours de leur vie professionnelle.

C'est l'enjeu majeur du parcours Avenir, inscrit dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013.

En articulation avec les contenus disciplinaires, il doit permettre à tous les élèves, de la 6^e à la terminale, une meilleure lecture et compréhension du monde économique, social et professionnel. L'acquisition de ces connaissances et compétences vise à favoriser l'ouverture culturelle, l'ambition professionnelle et à éclairer les choix d'orientation de chaque élève.

La mise en œuvre du « parcours Avenir » implique la mobilisation des acteurs autour de l'élève, les équipes éducatives, les parents, les représentants du monde économique et professionnel, les partenaires extérieurs en charge d'éducation populaire, culturelle, sportive, environnementale et citoyenne.

Ce document a été créé initialement par des conseillers d'orientation psychologues de la délégation régionale de l'Onisep de l'académie de Grenoble, en partenariat avec les inspecteurs de l'éducation nationale en charge de l'information et de l'orientation (IEN-IO) et la mission école-entreprise de l'académie de Grenoble ; la délégation régionale de l'Onisep Ile-de-France et les services académiques de l'information et de l'orientation des académies de Créteil, Paris et Versailles, y ont apporté des éléments informatifs régionaux.

Plus que des éclairages sur le parcours Avenir, cette publication se veut « pratique » pour une mise en œuvre plus aisée !

Michel QUÉRÉ
 Directeur de l'Onisep

Laurent HUGOT
 Délégué régional Onisep
 Île-de-France

De l'orientation «subie» à l'orientation «réfléchie»

L'orientation : des sens différents

L'orientation recouvre sous le même mot des notions différentes, ce qui peut être source de confusions.

► *L'orientation se définit par l'ensemble des procédures réglementaires et juridiques qui « régulent » les flux au sein du système éducatif (à ne pas confondre avec l'affectation). L'orientation va se traduire par un certain nombre d'objectifs précis et quantifiables fixés par l'état (100% avec une qualification de niveau 5 minimum - 80% d'une classe d'âge au bac - 50% diplômés du supérieur).*

► *L'orientation recouvre les démarches d'aide, de guidance, conduites par les professionnels de l'orientation, et inscrites également dans les missions des enseignants.*

► *L'orientation est la prise de décision par l'individu, qui va s'inscrire dans un projet plus large et à long terme, de formation. Cette orientation va être choisie en tenant compte de différents facteurs (résultats scolaires - aspirations - motivations...).*

LA CONCEPTION ADÉQUATIONNISTE :

Après la 1^{re} guerre mondiale, le besoin de rationalisation de la société industrielle et la question de la formation professionnelle deviennent importants. Face au nombre croissant de métiers nouveaux, se pose la question de l'adéquation des travailleurs aux postes occupés. L'idée est de mettre en relation les capacités repérées des individus et les capacités exigées dans l'exercice des différents métiers.

Le modèle français de l'orientation professionnelle se construit en référence à la « science » et s'appuie sur la psychologie et la théorie des aptitudes. La mesure des aptitudes des individus par le testing permettrait alors de leur proposer l'orientation la plus adéquate, considérée comme vecteur d'épanouissement. Cette conception est dite fixiste puisqu'il n'est pas envisagé d'évolution des aptitudes de l'individu, elles sont déterminées une fois pour toute.

L'INOP (Institut national d'orientation professionnelle) est créé en 1928, et va former les conseillers d'orientation professionnelle ancêtres des conseillers d'orientation-psychologues actuels. À sa tête Henri PIERON, père fondateur en France de la psychologie de l'orientation qui défend l'idée de l'existence d'aptitudes naturelles chez l'individu.

L'orientation ne concernait que les métiers manuels, l'orientation scolaire elle, reposait sur la méritocratie, la sélection intervenait de manière précoce. Pour entrer en formation professionnelle, il fallait alors avoir obligatoirement un avis d'orientation délivré par un expert « orienteur ».

Les années 60 : la démocratisation de l'enseignement

L'orientation est pensée comme un moyen de répartir les élèves entre les différentes structures scolaires, en fonction de leurs résultats mais aussi en lien avec les besoins en qualification et en emploi. En 1962, l'orientation devient scolaire et professionnelle. L'appréciation est laissée aux enseignants en fonction de la réussite scolaire, la voie royale reste le lycée. Toute autre décision d'orientation, en particulier vers la voie professionnelle, l'est par défaut et revêt un caractère négatif. Dans cette conception, il y a peu de place pour les choix des élèves et de leurs familles. L'orientation est vécue comme autoritaire et donne lieu à de fortes contestations.

LA CONCEPTION INFORMATIVE:

Début des années 70, la situation économique favorable et les nouvelles procédures d'orientation (1973) qui associent plus étroitement les familles

Orientation professionnelle

Les individus étaient orientés vers des métiers en fonction de leurs capacités repérées par le testing.
«The right man in the right place»,
Henry Ford.

**Après la 1^{re}
guerre mondiale**

Création de l'INOP

L'institut national d'orientation professionnelle (INOP) forme les conseillers d'orientation professionnelle qui formulent un avis d'orientation pour les formations professionnelles.

1928

L'orientation devient scolaire et professionnelle

Les élèves sont répartis entre les différentes structures scolaires, en fonction de leurs résultats mais aussi en lien avec les besoins en qualification et en emploi. L'appréciation est laissée aux enseignants.

1962

Création de l'office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP).

Les centres d'orientation scolaire et professionnelle deviennent les centres d'information et d'orientation (CIO).

1970-1971

La démarche éducative en orientation

L'éducation en orientation ne doit pas être assimilée au conseil en orientation. Le conseil en orientation est une pratique issue de la psychologie qui s'exerce dans une situation de face à face.

L'éducation en orientation vise l'acquisition de compétences et connaissances qui seront utiles et mobilisables dans tous les choix d'orientation et de formation, tout au long de la vie. La démarche éducative en orientation s'inscrit au sein des disciplines, les enseignants doivent concourir à développer des compétences transversales chez les élèves.

Les Québécois parlent maintenant « d'approche orientante ». Cette approche est totalement intégrée dans les projets d'établissement et ne doit pas se limiter à une juxtaposition d'actions (démarche continue - concertée et collective).

► Pour en savoir +

► *Recommandations du Parlement européen du 18 décembre 2006 et résolution du Conseil de l'Union européenne du 21 novembre 2008 :*



http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/educ/104237.pdf

► *15 repères pour la mise en place du PDMF :*



http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Orientation/38/7/repere_orientation_123387.pdf

Découverte professionnelle

En 2005, avec la mise en place de la découverte professionnelle 3H (DP3) et 6H (DP6), l'orientation est considérée comme un enseignement à part entière, inscrit dans l'emploi du temps et assuré par des équipes pédagogiques pluridisciplinaires. Mais cela reste limité à quelques élèves en classe de 3^e.

L'option DP3, facultative en 3^e, vise à apporter aux élèves une approche du monde professionnel par la découverte des métiers, et élargir la culture générale.

La DP6, majoritairement implantée en lycée professionnel, est proposée à des élèves souhaitant se remotiver autour d'un projet de formation dans les voies générale, technologique ou professionnelle.

La DP6 a été remplacée par la 3^e préparatoire aux formations professionnelles (ou 3^e prépa-pro) à la rentrée 2011.

Arrêté du 14 février 2005 - BO n°11 du 17 mars 2005

Le parcours de découverte des métiers et des formations : PDMF

Défini par la circulaire du 11 juillet 2008, le PDMF concerne tous les élèves de la 5^e à la terminale des cycles de collège et lycée. Il vise à sécuriser les parcours scolaires, mieux anticiper les transitions, et permettre à chacun de construire son parcours personnel de la façon la plus éclairée qui soit.

Le PDMF répond aux objectifs de la politique européenne visant à « mieux inclure l'orientation tout au long de la vie » et aux recommandations du Parlement européen sur certaines compétences clés à développer : « Apprendre à apprendre », « Esprit d'initiative et d'entreprise », « Compétences sociales et civiques ».

Il se caractérise par des étapes métiers et des actions ciblées par niveau scolaire, où le conseil prend une place importante : entretiens conseils, conseil anticipé en orientation, aide à l'orientation qui est l'un des volets de l'accompagnement personnalisé.

Les trois dimensions du PDMF sont les suivantes :

- *Se familiariser avec l'environnement économique : découverte des métiers, à tous niveaux de qualification, relevant de plusieurs champs professionnels, découverte des différentes fonctions des entreprises et administrations ;*
- *Connaitre les différentes voies de formation offertes par le système éducatif ;*
- *Savoir s'autoévaluer : améliorer la connaissance de soi en tenant compte de ses centres d'intérêt, ses valeurs, en identifiant ses points forts et ses faiblesses.*

L'élève doit garder une trace du travail accompli tout au long de sa scolarité dans un passeport orientation formation numérique : le webclasseur orientation.

Le PDMF est mis en place sous l'impulsion du chef d'établissement. Les enseignants, conseillers d'orientation-psychologues, parents d'élèves et partenaires extérieurs y sont également associés.

Circulaire n° 2008-092 du 11 juillet 2008 BO n° 29 du 17 juillet 2008

Mise en place de la découverte professionnelle
Avec la DP3 et la DP6, l'orientation devient un enseignement à part entière, inscrit dans l'emploi du temps et assuré par des équipes pédagogiques pluridisciplinaires.

2005

Circulaire du 11 juillet
Mise en place du parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF) pour tous les élèves, de la 5^e à la terminale. Le Webclasseur Orientation en est l'outil numérique support.

2008

Loi pour la refondation de l'École de la République
Mise en place du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel (PIIDMEP) pour tous les élèves, de la 6^e à la terminale.

2013

Arrêté du 1^{er} juillet
Le PIIDMEP est appelé désormais « parcours Avenir ». Folios est l'application numérique qui permet sa mise en œuvre ainsi que celle des trois autres parcours éducatifs : parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), parcours citoyen et parcours éducatif de santé.

2015

PARCOURS Avenir :
pour une ORIENTATION professionnelle et une INSERTION RÉUSSIES

La loi pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 a instauré la mise en place du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel : PIIODMEP (article du code de l'éducation L.331-7). Il prend désormais l'appellation « parcours Avenir » (arrêté du 1^{er} juillet 2015).

Le « parcours Avenir » doit permettre à tous les élèves de la 6^e à la terminale de comprendre le monde économique et professionnel, de connaître la diversité des métiers et des formations, de développer leur sens de l'engagement et de l'initiative et d'élaborer leur projet d'orientation scolaire et professionnelle. Il prend effet dès la rentrée 2015 (BO n°28 – 9 juillet 2015).

Les connaissances et compétences acquises par l'élève dans le cadre du « parcours Avenir » sont prises en compte pour la validation de l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (article D.122-1 du code de l'éducation).

Au lycée, l'évaluation des acquis des élèves est prise en compte dans leur livret scolaire, après avis du conseil de classe.

POURQUOI LA CRÉATION DU PARCOURS AVENIR ?

Face à un monde professionnel en évolution permanente, et afin d'éviter les sorties sans qualification du système scolaire, chaque élève doit développer les connaissances et la compétence à s'orienter tout au long de la vie (loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale).

Pour cela, il doit être doté d'outils d'information lui permettant de comprendre l'environnement socio-économique proche et plus lointain et se préparer à en devenir acteur.

Le parcours Avenir doit permettre d'élever le niveau d'ambition des élèves (acquisition de diplôme ou certification de niveau V minimum), leur assurer une meilleure réussite scolaire grâce à une démarche d'orientation active et choisie, affranchie des stéréotypes sociaux et de genre et offrir une réelle réversibilité de leurs choix d'orientation.

➤ QUELS SONT SES PRINCIPES ?

Le « parcours Avenir » s'adresse à tous les élèves de la 6^e à la terminale et a vocation à s'enrichir tout au long de la vie. Il doit permettre aux élèves d'être en contact avec la réalité économique et professionnelle et de préparer leur insertion sociale et professionnelle.

Ce parcours va favoriser une ouverture culturelle, en articulation avec les contenus disciplinaires, et permettre un enrichissement des représentations des métiers et des formations pour les élèves.

- Il est ancré dans les enseignements ;
- il est fondé sur un principe d'égal accès de tous les élèves à une même culture citoyenne, économique et professionnelle ;
- il développe l'acquisition de connaissances et des compétences à entreprendre, et en particulier à découvrir, agir et mettre en œuvre ;
- il comporte une dimension collective (projets collectifs menés par les élèves visant une meilleure connaissance du monde économique) et individuelle (élaboration de son propre parcours d'orientation) et concerne tous les niveaux de qualification ;
- il associe les familles tout au long du parcours scolaire de leur enfant ;
- il tient compte du développement psychologique et cognitif de l'élève, et prend appui sur ses expériences personnelles, il prend en compte les besoins spécifiques des élèves notamment en situation de handicap.

Un point de vigilance

Afin de lutter contre les stéréotypes sociaux et sexués qui enferment les filles et les garçons dans des choix prédéterminés, il est nécessaire que les acteurs concernés par le parcours soient régulièrement formés aux enjeux de l'égalité (cf. circulaire 20 janvier 2015) - « mise en œuvre de la politique éducative de l'égalité entre les filles et les garçons à l'école ».

► Pour en savoir +

BO du 7 juillet 2015 n°28

« Actions éducatives » - *parcours Avenir* (référentiel du parcours Avenir).

➤ QUELLES SONT SES SPÉCIFICITÉS ?

Depuis les années 90, différents dispositifs ont été proposés aux élèves : Education à l'orientation (EAO), découverte professionnelle en 3^e (DP3), parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF). Ces « dispositifs » ne considéraient pas l'information sur le monde économique et professionnel dans le cadre des disciplines scolaires. Dans la plupart des cas, se posait la question récurrente de l'inscription ou non dans l'emploi du temps et de l'externalisation des séances.

Le « parcours Avenir » a pour spécificités :

- un ancrage disciplinaire en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et les programmes au collège et au lycée ;
- une individualisation du parcours en fonction des besoins des élèves ;
- une prise en compte de l'ensemble de la scolarité du 2nd degré ;
- une inscription dans les enseignements pratiques inter-disciplinaires (EPI) au collège, en particulier l'EPI « monde économique et professionnel » ;
- une finalité plus large que le simple choix d'orientation en fin de 3^e, l'acquisition d'une véritable culture économique ;
- un questionnement sur les stéréotypes sociaux et sexués qui devrait contribuer à diversifier les parcours d'orientation des filles et des garçons, et favoriser la mixité des filières de formation et des métiers.

➤ QUELS SONT SES OBJECTIFS ?

La mise en œuvre de ce parcours poursuit 3 objectifs :

► **Permettre la découverte du monde économique et professionnel** : au travers des disciplines scolaires, les élèves doivent acquérir une grille de lecture du monde économique et professionnel dans toute sa diversité. Les enseignants s'appuient sur les contenus de leur discipline, et des projets transdisciplinaires pour développer cette culture commune.

Il s'agit pour les élèves d'avoir une première connaissance du monde du travail, du rôle et du fonctionnement des entreprises, des relations sociales, des enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que des modalités et des perspectives d'insertion professionnelle.

► **Développer chez l'élève le sens de l'engagement et de l'initiative** : la compétence à entreprendre se traduit par la capacité à s'engager dans une tâche, à tester les voies possibles pour réussir, et à mettre en mots les processus à l'œuvre. Les élèves doivent acquérir la capacité à mobiliser les connaissances acquises dans le cadre de l'objectif 1 portant sur la découverte du monde économique et de l'entreprise.

► **Permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle** : les connaissances et compétences acquises dans le cadre des deux premiers objectifs doivent être mobilisables par les élèves dans la préparation de leur projet scolaire et professionnel. La participation des familles est importante, pour qu'elles puissent être impliquées et responsabilisées dans les choix d'orientation de leurs enfants.

L'accompagnement de l'élève dans la construction de son projet d'orientation s'articule autour de temps forts collectifs en partenariat avec le monde économique et professionnel et de temps d'individualisation (en particulier la séquence d'observation en 3^e).

Parcours Avenir :

les AXES de TRAVAIL

petit mémo

Le parcours Avenir concerne tous les élèves de la classe de 6^e à la classe de terminale. Il est une des composantes de la réforme du collège.

L'ancrage disciplinaire est au cœur de ce parcours afin que chaque enseignant puisse proposer des activités pédagogiques en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, élaborer des projets partagés avec le monde économique et social et les collectivités territoriales.

Le parcours Avenir doit être conçu comme une ouverture culturelle (BO N°28 du 9 juillet 2015).

Les démarches et activités proposées ci-dessous seront choisies en fonction de la nature du projet mené par l'établissement.

AU COLLÈGE

Le parcours Avenir s'adresse à tous les élèves de la classe de 6^e à la classe de 3^e y compris lorsqu'ils suivent une scolarité en section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) ou dans une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS).

Il contribue à donner du sens et à valoriser les apprentissages en créant du lien entre les connaissances et les compétences acquises dans le cadre scolaire et celles relatives au monde économique, social et professionnel.

LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE – RENTRÉE 2016

décret n° 2015-372 du 31-3-2015 - J.O. du 2-4-2015

Ce nouveau socle concerne les élèves de 6 à 16 ans. Au collège, les connaissances et compétences acquises dans le cadre du parcours Avenir seront prises en compte pour la validation du socle.

- DOMAINE 1** : **Les langages pour penser et communiquer**
(la langue française ; les langues vivantes étrangères ou régionales ; les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ; les langages des arts et du corps).
- DOMAINE 2** : **Les méthodes et outils pour apprendre**
(apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou au dehors).
- DOMAINE 3** : **La formation de la personne et du citoyen**
(transmettre les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la constitution).
- DOMAINE 4** : **les systèmes naturels et les systèmes techniques**
(donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique).
- DOMAINE 5** : **les représentations du monde et l'activité humaine**
(développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique).

PRINCIPALES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ASSOCIÉES	DÉMARCHES ET ACTIVITÉS POSSIBLES	LIENS AVEC LE SOCLE COMMUN
PERMETTRE À L'ÉLÈVE DE DÉCOUVRIR LE MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL		
FONCTIONNEMENT ET DIVERSITÉ DU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL ➤ Connaître les notions de travail, qualification, besoins et ressources naturelles, humaines, technologiques, produire et échanger, marché, secteurs primaire, secondaire, tertiaire, choix économiques, égalité professionnelle, contrat de travail.	➤ Rencontrer des professionnels. ➤ Identifier, différencier, trier, classer des informations sur internet. ➤ Etudier l'environnement économique de proximité du collège.	DOMAINE 4 ➤ Les systèmes naturels et les systèmes techniques. « ...donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique nécessaire à une découverte de la nature et de ses phénomènes, ainsi que des techniques développées par les femmes et les hommes... »
UN MONDE EN ÉVOLUTION CONSTANTE ➤ Etablir la relation entre les progrès scientifiques et techniques et l'évolution des activités professionnelles. ➤ Situer une activité professionnelle dans le temps et l'espace et mesurer l'impact de l'innovation. ➤ Identifier les facteurs d'évolution des métiers ou des domaines d'activité.	➤ Montrer les liens entre qualifications et parcours d'insertion à partir de témoignages. ➤ Comprendre les évolutions des métiers dans le temps à partir de textes littéraires, de documents scientifiques, historiques, ... ➤ À partir de l'étude précise d'un métier, mettre en évidence toutes les activités développées dans le cadre du métier. ➤ Faire émerger les représentations sur les métiers. ➤ Montrer le caractère limité des ressources en particulier naturelles pour répondre à des besoins illimités.	DOMAINE 5 ➤ Les représentations du monde et l'activité humaine. « L'élève se repère dans l'espace à différentes échelles, il comprend les grands espaces physiques et humains, ». ➤ L'élève va mobiliser des connaissances sur : « ...Les grandes découvertes scientifiques et techniques... ...Les principaux modes d'organisation politique et sociale... ...Les principales manières de concevoir la production économique... ...Les règles et le droit de l'économie sociale et familiale, de la santé et de la protection sociale... »
		DOMAINE 1 ➤ Les langages pour penser et communiquer.
		DOMAINE 2 ➤ Les méthodes et outils pour apprendre.
		DOMAINE 3 ➤ La formation de la personne et du citoyen.
DÉVELOPPER CHEZ LES ÉLÈVES LE SENS DE L'ENGAGEMENT ET DE L'INITIATIVE		
S'ENGAGER DANS UN PROJET INDIVIDUEL OU COLLECTIF ➤ De la 6 ^e à la 3 ^e : le travail s'effectuera en groupes du collectif au plus individuel, avec complexification progressive des tâches.	➤ Organiser un forum dans l'établissement. ➤ Créer une mini-entreprise. ➤ Créer un site internet, un serious game. ➤ Utiliser Folios.	DOMAINE 4 ➤ Les systèmes naturels et les systèmes techniques. « Il s'agit d'éveiller sa curiosité ... »
		DOMAINE 3 ➤ La formation de la personne et du citoyen. « L'élève prend des initiatives, entreprend et met en oeuvre des projets, après avoir évalué les risques de son action ; il prépare ainsi son orientation future et sa vie d'adulte. » dans l'objectif de « Faire preuve de responsabilité, développer son sens de l'engagement et de l'initiative. »
		DOMAINE 2 ➤ Les méthodes et outils pour apprendre « Il apprend à gérer un projet, qu'il soit individuel ou collectif. Il en planifie les tâches, en fixe les étapes et les objectifs. »

PRINCIPALES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ASSOCIÉES	DÉMARCHES ET ACTIVITÉS POSSIBLES	LIENS AVEC LE SOCLE COMMUN
DÉVELOPPER CHEZ LES ÉLÈVES LE SENS DE L'ENGAGEMENT ET DE L'INITIATIVE		
S'INITIER AU PROCESSUS CRÉATIF ➤ Élaborer à plusieurs différentes solutions pour contourner un obstacle, atteindre un objectif. ➤ Prendre en compte les contraintes de temps et de ressources. ➤ Mutualiser les solutions pour les tester et décider, en groupe ou individuellement, celle(s) qui convient(-nent) le mieux.	➤ Organiser une enquête auprès des pairs sur un thème précis portant sur les représentations de métiers. ➤ Développer des partenariats avec des associations. ➤ Dans la conduite des activités, porter l'attention sur la mixité pour éviter la reproduction des rôles traditionnels des filles et des garçons.	DOMAINE 1 ➤ Les langages pour penser et communiquer.
PERMETTRE À L'ÉLÈVE D'ÉLABORER SON PROJET D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE		
DÉCOUVRIR LES POSSIBILITÉS DE FORMATION ET LES VOIES D'ACCÈS AU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL ➤ Connaître les voies de formation du système éducatif. ➤ Connaître les débouchés des filières et les enjeux en terme de mixité des métiers. ➤ Identifier les différentes modalités de formation : statut scolaire, apprentissage.	➤ Se rendre aux journées portes ouvertes dans les établissements scolaires. ➤ Visiter des entreprises. ➤ Rencontrer avec des professionnels. ➤ Participer à des forums. ➤ Étudier des documents type fiche métiers. ➤ Réaliser des vidéos sur des métiers.	DOMAINE 5 ➤ Les représentations du monde et l'activité humaine. « Il s'agit d'acquérir les repères indispensables pour se situer dans l'espace et dans le temps, de s'initier aux représentations par lesquelles les femmes et les hommes tentent de comprendre le monde dans lequel ils vivent » Les compétences des domaines 1, 2, 3 et 4 sont également mobilisées.
DÉPASSER LES STÉRÉOTYPES ET LES REPRÉSENTATIONS LIÉS AUX MÉTIERS ➤ Connaître les principes de non-discrimination dans les formations et l'accès à l'emploi. ➤ Connaître les grandes données en matière d'inégalités dans le monde du travail : inégalités femmes-hommes, inégalités liées aux territoires, aux situations de handicap. ➤ Identifier des stéréotypes de sexe, sociaux, liés aux situations de handicap, etc.	➤ Faire intervenir des associations partenaires. ➤ Récouter le témoignage de professionnels-les. ➤ Concevoir et réaliser un film, une vidéo sur un métier.	DOMAINE 1 ➤ Les langages pour penser et communiquer. DOMAINE 2 ➤ Les méthodes et outils pour apprendre. DOMAINE 3 ➤ La formation de la personne et du citoyen. DOMAINE 4 ➤ Les systèmes naturels et les systèmes techniques.
CONSTRUIRE SON PROJET DE FORMATION ET D'ORIENTATION ➤ Affiner ses choix au fur et à mesure du parcours de formation, entrer dans une démarche active et personnelle d'orientation pour préciser son cursus. ➤ Mobiliser ses compétences en langues étrangères pour s'engager dans des échanges et développer sa mobilité.	➤ Comparer les différents types de formation. ➤ Impliquer les familles dans les procédures d'orientation ; les accompagner dans une meilleure compréhension des formulaires officiels et des procédures d'affectation ; rassurer et lutter contre les préjugés ; les initier à l'utilisation des salons, journées portes ouvertes et mini-stages.	

 AU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Dans la continuité du travail effectué en collège, le parcours Avenir doit permettre à chaque élève de se construire un parcours de formation cohérent intégrant la préparation de l'après-bac, de pouvoir réviser, d'affiner et de conforter ses choix d'études.

Ancré dans les disciplines, il s'inscrit dans l'accompagnement personnalisé et dans les enseignements d'exploration.

PRINCIPALES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ASSOCIÉES		DÉMARCHES POSSIBLES	
PERMETTRE À L'ÉLÈVE DE DÉCOUVRIR LE MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL			
FONCTIONNEMENT ET DIVERSITÉ DU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL ➤ Identifier les principales formes de l'action collective dans différents types d'organisations (entreprises, administrations publiques, associations), de différentes tailles et au sein d'espaces économiques variés. ➤ Étudier les interactions entre les entreprises et leur environnement territorial, social et systémique, en appliquant des notions fondamentales déjà acquises (besoins, ressources, production, biens et services, échanges, marchés, secteurs et filières d'activité, revenus). ➤ Identifier les sources d'emploi (local, régional, national) ➤ Analyser le fonctionnement du marché du travail (offre et demande, mixité, inégalités salariales, temps partiel, temps choisi, équilibre vie professionnelle, vie personnelle)		Étudier le tissu économique et professionnel : ➤ Exploiter les informations liées aux pôles de compétitivité et aux campus des métiers et des qualifications (taille des entreprises, collectivité locale ou état, environnement local, national, international). ➤ Analyser des parcours d'insertion dans quelques secteurs professionnels à partir des diplômes obtenus (travaux du CEREQ). ➤ Rechercher des données sur l'emploi et l'insertion au niveau local ou régional. ➤ Repérer des métiers en tension et les métiers en développement dans un territoire donné et dans un instant précis. ➤ Identifier les métiers marqués par les inégalités professionnelles entre les hommes et des femmes.	
DIVERSITÉ DU MONDE PROFESSIONNEL ➤ Identifier les différentes voies d'accès aux différents métiers. ➤ Repérer les conditions de travail dans les différents métiers. ➤ Faire le lien entre des activités professionnelles et les connaissances à mobiliser pour les exercer en particulier pour les séries technologiques.		Découvrir les métiers et rencontrer des professionnels : ➤ Étudier des secteurs d'activité et les métiers et mettre en évidence les contenus disciplinaires nécessaires pour les exercer. ➤ Rencontrer des représentants des professions.	
DÉCOUVRIR LE MONDE DE L'ENTREPRISE ➤ Apprécier la diversité des activités professionnelles et leur mode d'exercice (travail en équipe, en réseau, en partenariat).		Interroger des professionnels dans l'exercice de leur métier.	
DÉVELOPPER CHEZ LES ÉLÈVES LE SENS DE L'ENGAGEMENT ET DE L'INITIATIVE			
PRENDRE CONSCIENCE QUE LE MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL EST EN CONSTANTE ÉVOLUTION DU FAIT DE L'INNOVATION DANS LES ORGANISATIONS ➤ Etablir la relation entre progrès scientifiques, techniques, les évolutions sociales et l'évolution des activités professionnelles. ➤ Situer une activité professionnelle dans le temps et l'espace pour mieux comprendre l'impact de l'innovation dans sa transformation et son évolution.		Etudier le fonctionnement d'une entreprise et le processus d'innovation : ➤ Repérer les différentes fonctions dans une organisation et le rôle des acteurs. ➤ Mesurer les enjeux de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. ➤ Rencontrer des professionnels et recueillir leur témoignage sur les fonctions qu'ils occupent.	
S'ENGAGER DANS UN PROJET INDIVIDUEL OU COLLECTIF ➤ Développer une démarche de projet portant sur une réalisation concrète. ➤ Co-évaluer et identifier les critères de réussite d'un projet et en tirer profit pour son parcours. ➤ Faire le lien entre le projet et l'esprit d'entreprendre à travers notamment la création d'entreprise.		Réaliser un projet concret au sein de l'établissement : ➤ Mettre en œuvre une démarche de projet (choix, ressources, contraintes et opportunités de l'environnement, répartition des tâches, planning, réalisation, bilan et évaluation). ➤ Créer une mini-entreprise.	
CONNAÎTRE LE PROCESSUS D'INNOVATION DANS LE MONDE ÉCONOMIQUE ➤ Distinguer découverte, invention, innovation, coopération, solidarité. ➤ Distinguer les différentes formes d'innovation : de produits, de procédés, de commercialisation. ➤ Identifier les principaux facteurs d'innovation : besoin, concurrence, etc. ➤ Identifier les principaux acteurs et les différentes étapes de l'innovation.		S'initier au processus créatif par des réalisations concrètes : ➤ Encourager les stages d'observation dans un secteur innovant universitaire, scientifique (laboratoire de recherche), rencontres avec des enseignants-chercheurs, des doctorants. ➤ Créer des mini-entreprises. ➤ Encourager la participation à des actions collectives et individuelles dans le cadre du lycée (animation de clubs, vie lycéenne, portes ouvertes, spectacle de fin d'année).	
<i>Dans la conduite des activités, une attention est portée à la mixité pour éviter la reproduction des rôles traditionnels entre filles et garçons.</i>			

PRINCIPALES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ASSOCIÉES	DÉMARCHES POSSIBLES
PERMETTRE À L'ÉLÈVE D'ÉLABORER SON PROJET D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE	
DÉCOUVRIR LES POSSIBILITÉS DE FORMATION ET LES VOIES D'ACCÈS AU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL ➤ Renforcer ses compétences d'orientation active. ➤ Connaître les voies de formation du système éducatif, leurs spécificités. ➤ Connaître les conditions et les modalités d'accès des grandes filières de formation supérieure. ➤ Connaître les secteurs qui recrutent. ➤ Connaître les principes de non-discrimination dans les formations et les emplois. ➤ Travailler sur la faisabilité de son projet (mobilité, coût des études, aides, logement). ➤ Être sensibilisé à l'importance de la mobilité géographique ou professionnelle dans un déroulement de carrière.	S'informer sur les formations du supérieur et sur leurs liens avec le marché du travail : ➤ Repérer la variété des parcours d'études pour atteindre un même objectif professionnel en s'appuyant sur des témoignages de professionnels. ➤ Prendre conscience des diverses formes et moments de formation dans le cadre de l'orientation tout au long de la vie : VAE, Greta, compte personnel de formation, conseil en évolution professionnelle. ➤ Participer à un programme d'échange européen. Participer aux actions de découverte de l'enseignement supérieur : ➤ Participer aux rencontres « Orientation active et découverte des métiers en direction des élèves de première » organisées chaque année. ➤ Participer à des JPO, des actions d'immersion dans le supérieur, des salons. Elaborer son parcours individuel et décider : ➤ Entretiens personnalisés d'orientation à tous les niveaux en utilisant Folios. ➤ En première, conseil anticipé d'orientation et exploration du portail APB. ➤ En terminale, conseil de classe personnalisé dédié à l'orientation, préparation des lettres de motivation et CV.

AU LYCÉE PROFESSIONNEL

Dans la continuité du travail effectué en collège, le parcours Avenir doit permettre à chaque élève de se construire un parcours de formation cohérent intégrant la préparation de l'après-bac, de pouvoir réviser, d'affiner et de conforter ses choix d'études.

Ancré dans les disciplines, il s'inscrit dans l'accompagnement personnalisé.

PRINCIPALES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ASSOCIÉES	DÉMARCHES POSSIBLES
PERMETTRE À L'ÉLÈVE DE DÉCOUVRIR LE MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL	
FONCTIONNEMENT ET DIVERSITÉ DU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL ➤ Identifier les principales formes de l'action collective dans différents types d'organisations (entreprises, administrations publiques, associations), de différentes tailles et au sein d'espaces économiques variés. ➤ Étudier les interactions entre les entreprises et leur environnement territorial, social et systémique, en appliquant des notions fondamentales déjà acquises (besoins, ressources, production, biens et services, échanges, marchés, secteurs et filières d'activité, revenus). ➤ Identifier les sources d'emploi (local, régional, national). ➤ Analyser le fonctionnement du marché du travail (offre et demande, mixité, inégalités salariales, temps partiel, temps choisi, équilibre vie professionnelle, vie personnelle). ➤ Analyser les parcours d'insertion professionnelle en fonction du diplôme, de l'âge, du type de contrat de travail, de la branche professionnelle, du territoire).	Étudier le tissu économique et professionnel : ➤ Rechercher des données sur l'emploi et l'insertion, au niveau local ou régional. ➤ Repérer les métiers en tension et les métiers en développement, à un moment précis, sur un territoire donné. ➤ Identifier les métiers et les secteurs d'activité marqués par des inégalités professionnelles entre les hommes et les femmes. ➤ Au travers des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), découvrir les métiers de l'entreprise et l'exercice des activités professionnelles dans un contexte économique réel.
PRENDRE CONSCIENCE QUE LE MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL EST EN CONSTANTE ÉVOLUTION ➤ Établir la relation entre progrès scientifiques, techniques, les évolutions sociales et l'évolution des activités professionnelles. ➤ Situer une activité professionnelle dans le temps et l'espace pour mieux comprendre l'impact de l'innovation dans sa transformation et son évolution.	Rencontres régulières avec des professionnels lors de tables rondes ou de conférences : ➤ Visites d'entreprises ou d'établissements de formation.

DÉVELOPPER CHEZ LES ÉLÈVES LE SENS DE L'ENGAGEMENT ET DE L'INITIATIVE

PRENDRE CONSCIENCE QUE LE MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL EST EN CONSTANTE ÉVOLUTION, NOTAMMENT DU FAIT DE L'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES

- Établir la relation entre progrès scientifiques, techniques, les évolutions sociales et l'évolution des activités professionnelles.
- Situer dans le temps et l'espace une activité professionnelle pour mieux comprendre l'impact de l'innovation dans sa transformation et son évolution.
- Étudier les facteurs d'évolution de métiers ou de domaines d'activité.

S'ENGAGER DANS UN PROJET INDIVIDUEL OU COLLECTIF

- Développer une démarche de projet portant sur une réalisation concrète.
- Co-évaluer et identifier les critères de réussite d'un projet et en tirer profit pour son parcours.
- Faire le lien entre le projet et l'esprit d'entreprendre, notamment à travers la création d'entreprise.

CONNAÎTRE LE PROCESSUS D'INNOVATION DANS LE MONDE ÉCONOMIQUE

- Distinguer découverte, invention, innovation, coopération, solidarité.
- Distinguer les différentes formes d'innovation : de produits, de procédés, de commercialisation.
- Identifier les principaux facteurs d'innovation : besoin, concurrence.
- Identifier les principaux acteurs et les différentes étapes de l'innovation.

Étudier le fonctionnement d'une entreprise et le processus d'innovation :

- Organiser des visites collectives ou individuelles d'entreprises, des rencontres de professionnels.
- Créer une mini-entreprise.
- Mobiliser les témoignages de professionnels sur l'impact de l'innovation sur l'activité professionnelle et les métiers.

Réaliser un projet concret au sein de l'établissement :

- Participer à des concours professionnels.
- Monter un projet collectif comme l'organisation des JPO dans l'établissement.

S'initier aux processus d'innovation et de création :

- Créer des mini-entreprises.
- Encourager la participation à des actions collectives et individuelles dans le cadre du lycée (animation de clubs, vie lycéenne, portes ouvertes, spectacle de fin d'année).
- Participer à la vie citoyenne (CESC, délégué).
- Dans la conduite des activités, porter l'attention sur la mixité pour éviter la reproduction des rôles traditionnels des filles et garçons.

PERMETTRE À L'ÉLÈVE D'ÉLABORER SON PROJET D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

DÉCOUVRIR LES POSSIBILITÉS DE FORMATION ET LES VOIES D'ACCÈS AU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL

- Connaître les voies de formation du système éducatif, leurs spécificités.
- Connaître les débouchés des filières.
- Identifier les différentes modalités de formation.
- Connaître les enjeux en termes de mixité des métiers.

LUTTER CONTRE LES STÉRÉOTYPES ET LES REPRÉSENTATIONS LIÉES AUX MÉTIERS

- Connaître les grandes données en matière d'inégalités dans le monde du travail : hommes-femmes, territoire, handicap.
- Connaître les principes de non-discrimination dans les formations et les emplois.
- Identifier les stéréotypes de sexe, sociaux, liés au handicap.

CONSTRUIRE SON PROJET DE FORMATION ET D'ORIENTATION

- Affiner ses choix au fur et à mesure de son parcours.
- Travailler sur la faisabilité de son projet (mobilité, coût des études, aides, logement).
- Analyser les enjeux à plus ou moins long terme entre une insertion professionnelle immédiate et une poursuite d'études après le baccalauréat.
- Intégrer la dimension européenne et internationale dans son projet personnel.

S'informer sur les possibilités d'insertion professionnelle et sur les formations du supérieur, en lien avec le marché du travail :

- Repérer la variété des parcours d'études pour atteindre un même objectif professionnel en s'appuyant sur des témoignages de professionnels.
- Étudier les débouchés du diplôme préparé, en termes d'insertion et de poursuite d'études.
- Prendre conscience des diverses formes et moments de formation dans le cadre de l'orientation tout au long de la vie : VAE, Greta, compte personnel de formation, stage passerelle, conseil en évolution professionnelle.

Tirer profit des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) :

- Saisir la réalité concrète du métier envisagé, consolider ou modifier ses choix.
- Mettre en place des rencontres régulières avec les professionnels.
- Simuler des entretiens d'embauche.
- Échanger sur les problématiques liées à l'embauche.

Développer des parrainages avec des étudiants-tes, des universités, des associations, des écoles :

- Participer à des programmes de mobilité européenne Erasmus +.
- Réaliser une partie des PFMP à l'étranger.

ZOOM

sur

quelques NOTIONS

➤ COMPÉTENCE :

« Une compétence est une combinaison de connaissances, d'aptitudes (capacités) et d'attitudes appropriées à une situation donnée. Les compétences clés sont celles qui fondent l'épanouissement personnel, l'inclusion sociale, la citoyenneté active et l'emploi ».

(Parlement européen - 26 septembre 2006)

Une compétence consiste en la mobilisation de ressources diversifiées, à la fois internes (connaissances, capacités, habiletés) et externes (documents, outils, personnes). Elle s'exerce et se stabilise dans des situations contextualisées et diversifiées qui impliquent un processus d'adaptation (et non de reproduction de mécanismes) et de transfert d'une situation à l'autre. La compétence se caractérise par ses aspects global et transversal.

La compétence à s'orienter peut être définie comme la capacité à recueillir, analyser, synthétiser et organiser les informations sur les formations et les métiers mais aussi comme la capacité à se connaître soi-même pour prendre les bonnes décisions afin d'aborder les transitions inhérentes à tout parcours individuel et professionnel.

(Euro guidance - décembre 2013)

« ...S'orienter n'est pas chose facile. Il faut explorer diverses possibilités, s'en construire des représentations, s'interroger sur la manière dont elles nous correspondent, mais aussi dont elles peuvent nous faire progresser. Il faut stabiliser des choix provisoires et savoir les réviser si l'on se trouve dans une impasse. Il faut apprendre à surmonter ses échecs sans revoir systématiquement ses ambitions à la baisse... ».

Philippe Meirieu - 7 novembre 2014 extrait du café pédagogique.

➤ SAVOIR/ CONNAISSANCE/ CAPACITÉ :

➤ Un savoir existe en dehors du sujet, il s'agit d'une donnée, d'un concept, qui existe à un moment donné et qui est le plus souvent codifié dans un ouvrage.

➤ Une connaissance est construite par le sujet à partir de l'intériorisation d'un savoir. D'un individu à l'autre, la construction des connaissances sera différente. C'est la façon dont l'apprenant s'est approprié le savoir.

➤ Une capacité, c'est le pouvoir, l'aptitude à faire quelque chose. C'est une activité que l'on exerce. Identifier, comparer, mémoriser, analyser, synthétiser, classer, sérier, abstraire, observer,... sont des capacités. Les termes « aptitude », et « habileté » sont des termes proches de celui de capacité.

« [...] activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de connaissance ; terme utilisé souvent comme synonyme de « savoir-faire ». Aucune capacité n'existe à l'état pur et toute capacité ne se manifeste qu'à travers la mise en œuvre de contenus »

Philippe Meirieu (1987)

La capacité, à la différence de la compétence ne peut pas être évaluée, sauf sur des contenus précis et restreints.

Référence bibliographique : ROEGIER, X. (1999). Savoirs, capacités et compétences à l'école : une quête de sens, Forum-pédagogies, mars 1999, 24-31.

➤ RELATION FORMATION/EMPLOI

Un métier est une activité humaine qui nécessite l'acquisition d'un savoir-faire. On peut avoir un métier et ne pas l'exercer.

Un emploi fait l'objet d'un accord entre un employeur et un employé et se traduit généralement par un contrat de travail.

En ce qui concerne la relation formation/emploi, on constate deux phénomènes.

➤ Depuis les années 70, on assiste à une **déconnexion entre le niveau de formation initiale et l'emploi** qui se traduit par une baisse du niveau d'emploi par rapport au diplôme obtenu.

➤ On note une **absence d'adéquation qualitative** entre la formation suivie et l'emploi occupé. C'est-à-dire qu'un actif sur deux n'occupe pas un emploi en rapport avec sa formation initiale. Ce taux varie suivant les secteurs professionnels et le niveau de diplôme.

➤ ÉGALITÉ ENTRE FILLES ET GARÇONS ET ORIENTATION

Filles et garçons font des choix d'orientation différents lors de leur scolarité et de façon précoce (dès la fin de 3^e), ce qui conditionne leur future insertion professionnelle. La principale motivation des élèves de terminale dans le choix de leur orientation reste l'intérêt pour le contenu des études (pour les filles comme pour les garçons). Mais tout de suite après intervient le critère de « rentabilité » de la filière sur le marché du travail pour les garçons, tandis que les filles parlent de leur projet professionnel. Le dit-projet se concentrant sur quelques familles de métiers (soins, éducation, social).

De la maternelle à l'université, les filles réussissent mieux que les garçons, mais elles rencontrent de plus grandes difficultés d'insertion, et sont minoritaires dans les filières d'excellence scientifique.

Source : Dominique Odry - l'orientation 15 mots pour comprendre et agir - Sceren 2011

Parcours Avenir :

L'ENTRETIEN
D'INFORMATION
PASSPRO

En Ile-de-France, la spécificité et l'attractivité de certaines formations professionnelles nécessitent la mise en place d'une procédure d'admission particulière appelée PASSPRO. Celle-ci vise également à permettre aux élèves d'être accompagnés dans la préparation de leur projet d'orientation en voie professionnelle.

Son calendrier, harmonisé pour les trois académies franciliennes, permet à des élèves de 3^e désireux de découvrir ces formations de recevoir une information complète sur celles-ci avant de s'y engager.

PASSPRO favorise la mise en relation d'élèves et d'enseignants tôt dans l'année, afin de les accompagner dans une démarche réfléchie d'élaboration de projet.

Concrètement, l'établissement d'origine procède à l'inscription de l'élève dans la procédure et l'accompagne dans sa réflexion sur la (les) formation(s) envisagée(s). L'élève doit parallèlement rédiger une lettre de motivation qu'il présentera lors de son entretien d'information.

L'entretien d'information est organisé par l'établissement d'accueil appelé *établissement référent*. A cette occasion, l'élève reçoit une information sur le contenu, l'organisation de la formation, les exigences ainsi que des

conseils personnalisés. Cet échange lui permettra de témoigner de son intérêt et de sa motivation pour la formation et la filière. L'élève peut solliciter des entretiens dans des filières et établissements différents.

A l'issue de chaque entretien, un avis est porté par l'établissement référent. L'établissement d'origine porte également un avis sur chaque formation saisie et ayant fait l'objet d'un rendez-vous. Une commission académique valide l'avis final, qui permettra ou non l'attribution d'un bonus, saisi ensuite dans l'application AFEFNET.

 L'ENTRETIEN
PERSONNALISÉ
D'ORIENTATION

Un entretien à visée informative et diagnostique

Les entretiens personnalisés constituent un élément essentiel de la lutte contre le décrochage scolaire et les sorties sans diplôme en proposant un accompagnement renforcé.

A chaque étape clef de sa scolarité, l'élève bénéficie d'un entretien personnalisé d'orientation avec son professeur principal, accompagné si possible de ses parents. Il se tient le plus tôt possible après la rentrée et permet de mettre en place l'accompagnement individualisé approprié : remédiation, démarche documentaire, entretien d'orientation approfondi, etc.

Le conseiller d'orientation-psychologue aide l'enseignant dans la préparation et le suivi de ces entretiens.

L'entretien personnalisé d'orientation est obligatoire en classe de 3^e (*Circulaire n°2006-213 du 14 décembre 2006*), de 1^{re} et de terminale (avec pour ce dernier, un avis du conseil de classe sur les choix d'orientation post bac envisagés). Il est également prévu pour les élèves de 1^{re} année de CAP et 2^{de} professionnelle afin de faire le point avec chacun sur ses conditions d'orientation et d'affectation, ses perspectives d'évolution. Il permet aux enseignants de programmer des réponses pédagogiques différenciées.

**L'ENTRETIEN
D'ORIENTATION
APPROFONDI**

Un entretien qui est le plus souvent à visée psychologique

Il est effectué par un expert de l'orientation : le Conseiller d'orientation-psychologue (COP), et s'inscrit dans une temporalité plus longue que celui réalisé par l'enseignant. Le COP va replacer la problématique du sujet dans son histoire personnelle, en mettant à distance relative le scolaire. Il va mobiliser les techniques d'entretien et éventuellement être amené à utiliser des outils tels les tests pour effectuer des bilans psychologiques et cognitifs.

LE CONSEIL D'ORIENTATION ANTICIPÉ EN CLASSE DE 1^{RE}

Tout lycéen qui souhaite poursuivre des études dans l'enseignement supérieur doit pouvoir recevoir une information claire et objective sur l'ensemble de l'offre de formation (BTS, CPGE, licence, DUT...) ainsi qu'un conseil personnalisé relatif aux filières qu'il aurait l'intention de choisir et les exigences spécifiques que celles-ci requièrent. Ces entretiens personnalisés se tiennent dans le cadre de l'orientation active, le plus favorablement au début du 3^e trimestre.

Circulaire n° 2011-1015 du 24-6-2011

L'ORIENTATION ACTIVE

L'orientation active est une démarche de conseil et d'accompagnement des futurs étudiants par les universités, leurs enseignants-chercheurs, en coordination avec les proviseurs de lycée et leurs équipes éducatives. Elle a pour objectif de mieux informer les lycéens pour leur permettre de faire des choix d'orientation réfléchis.

1. Information

L'orientation active permet aux lycéens d'accéder à une information générale sur les filières de l'enseignement supérieur ainsi qu'à un conseil personnalisé. Elle s'inscrit naturellement dans le temps dédié à l'accompagnement personnalisé au lycée.

Elle commence dès la classe de première avec le conseil en orientation anticipé qui vise à apporter aux lycéens :

- ▶ une information claire et objective sur l'ensemble des formations dans l'enseignement supérieur ;
- ▶ un conseil sur les filières qu'ils ont l'intention de choisir ;
- ▶ une formation à la recherche des informations utiles ;

- ▶ une sensibilisation à la procédure de préinscription sur admission-postbac.fr.

Le conseil anticipé en orientation prend appui sur des échanges entre les lycées et les établissements d'enseignement supérieur, l'entretien personnalisé d'orientation, l'accompagnement personnalisé.

L'orientation active se poursuit en terminale en prenant appui sur le conseil de classe spécialement dédié à l'orientation (dès le 1^{er} trimestre), l'entretien personnalisé d'orientation et sur l'accompagnement personnalisé.

2. Préinscription

En terminale, l'élève se préinscrit dans une ou plusieurs universités sur admission-postbac.fr et sollicite un conseil sur ses vœux universitaires.

3. Conseil

L'université émet un avis personnalisé à l'élève qui a formulé ses vœux de formation. Elle informe également sur des données concrètes de l'établissement : taux de réussite, taux d'insertion, capacités d'accueil...

4. Admission

Après avoir saisi ses vœux et les avoir hiérarchisés sur admission-postbac.fr, l'élève reçoit des propositions d'admission puis s'inscrit dans une formation d'un établissement de l'enseignement supérieur.

Retrouvez les vidéos dans l'espace multimédia de l'académie de Paris : https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_849870/-accueil

SPÉCIFICITÉS ACADÉMIQUES

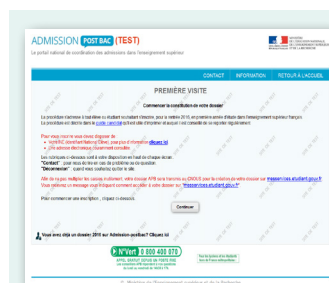
Académie de Créteil

Les universités de l'académie de Créteil se mobilisent pour proposer aux lycéens des actions d'accompagnement et d'information dans le cadre de l'orientation active. A titre d'exemples :

L'université Paris 8 informe et aide à l'orientation les élèves de première et de terminale afin d'assurer aux lycéens une transition harmonieuse vers l'Université.

Dans ce cadre, le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP) mène, notamment, des actions visant une information individualisée, dans et hors de l'établissement, adaptée aux futurs candidats (salons, journée portes ouvertes, forums dans les lycées, fac à l'essai, etc.).

Les cordées de la réussite s'inscrivent également dans les dispositifs d'accueil et d'accompagnement des futurs bacheliers. Pour connaître les actions dédiées : www.univ-paris8.fr/Les-partenariats-de-Paris-8-avec-les-lycees.



UN SITE TEST DE LA PROCÉDURE APB POUR LES ÉLÈVES DE 1^{RE}

- ▶ Le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a ouvert un site de simulation de la procédure admission post bac pour les élèves de 1^{re} : <http://www.simulation-apb.fr/>.

Ils peuvent ainsi se familiariser avec l'utilisation de cette application en ayant accès à toutes les fonctionnalités existantes (création de dossier, inscription des vœux...) comme pour les élèves de terminale. Un bon moyen pour découvrir tous les aspects de la procédure, s'entraîner et aborder l'année de terminale plus sereinement.



LA SUP'ONISEP

- ▶ A destination des professeurs principaux de 1^{re} et terminale, Sup'OniseP est une lettre qui donne un éclairage synthétique sur l'actualité de l'enseignement supérieur en Ile-de-France : bac - 3/bac + 3, insertion professionnelle, vie étudiante, etc. Disponible en téléchargement dans « publications pour les équipes éducatives » du site de la délégation régionale de l'OniseP Ile-de-France. Elle est également diffusée gratuitement par courrier électronique dans tous les lycées publics et privés sous contrat de l'Ile-de-France.

Du parcours au PROJET

« Le projet est le brouillon de l'Avenir.
Parfois, il faut à l'Avenir des centaines de brouillons. »
J. Renard

➤ DU PARCOURS AU PROJET

Le parcours Avenir permet à l'élève d'acquérir un certain nombre de connaissances et de compétences au travers des disciplines, mais aussi au travers des rencontres avec le monde extérieur dont les entreprises (au sens large c'est-à-dire les organisations, les entreprises publiques et privées, les associations, les services publics...).

Pour construire son projet, l'élève doit passer en mode « acteur » et être en capacité de transférer ses acquis (connaissances et compétences) dans une « supra compétence » à s'orienter tout au long de la vie. L'inconnu reste « la boîte noire » c'est-à-dire comment l'élève va « retraiter les éléments en sa possession en fonction de ses propres représentations, mais aussi de facteurs familiaux, économiques... ».

L'application Folios permet de suivre l'évolution du travail de l'élève de la 6^e à la terminale dans le cadre de son parcours. Les entretiens personnalisés

d'orientation, moments privilégiés dans l'accompagnement de l'élève, lui permettent l'analyse et l'intégration des connaissances pour la mise en œuvre de son projet.

Le travail sur le parcours sera conduit par toute la communauté éducative, mais la part des enseignants est prépondérante, puisque l'ancrage est disciplinaire (objectifs 1 et 2).

Le travail sur le projet (objectif 3) sera plus spécifiquement accompagné ou guidé lors des entretiens avec le conseiller d'orientation psychologue.



Boîte noire du sujet Transférabilité ?

➤ Compétences et connaissances du monde économique, social et professionnel acquises dans les disciplines et les enseignements **AP, EPI, PFMP**

➤ Auto-évaluation et réflexivité
➤ Traçabilité : mise en place du passeport orientation formation **FOLIOS**
➤ Entretiens d'orientation

➤ Se projeter
➤ Faire des choix d'orientation raisonnés et éclairés

AP : Accompagnement Personnalisé
EPI : Enseignements Pratiques Interdisciplinaires
PFMP : Période de Formation en Milieu Professionnel

<- parcours Avenir - Edition 2016 <<<<<<

ACADÉMIE DE PARIS

Le parcours Avenir, c'est la démarche collective d'une équipe, des projets construits dans la cohérence et la durée, l'implication forte de partenaires extérieurs. Le parcours Avenir, c'est travailler autrement et donner du plaisir à travailler. Pour cela l'académie de Paris a :

Impulsé par la mise en place d'un groupe de pilotage associant des inspecteurs, des principaux, le service académique d'information et d'orientation (SAIO), la Délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue (DAFPIC), la Délégation académique à la formation (DAFOR), la DRONISEP IDF et une association, l'AFDET, association française pour le développement de l'enseignement technique, avec comme objectifs d'intégrer l'existant dans le parcours Avenir, de faciliter le travail des équipes, de mailler le terrain et, comme préalable, l'ancrage disciplinaire.

Analysé en répertoriant les actions déjà engagées par les établissements, en dégager les freins et les leviers. En 2014-2015, un tiers des collèges parisiens ont mis en place le PIIODMEP. Parmi eux, moins de la moitié sont allés au-delà des classes de 4^e et 3^e, un tiers menait des actions pluridisciplinaires, un tiers faisait appel à des partenaires extérieurs. Les demandes de formation sont récurrentes de la part des enseignants et des chefs d'établissement.

Concrétisé par « un collège, une entreprise », un EPI 3^e « Découverte du monde économique et professionnel », trois parcours en un en SEGPA.

Communiqué par la création d'un espace collaboratif pour le comité de pilotage, la fabrication d'une boîte à outils et la diffusion d'une fiche « parcours Avenir » dans le dossier de rentrée des chefs d'établissement.

Pour l'année 2016-2017 :

Le projet « un collège, une entreprise » avec le collège Raymond Queneau et un ingénieur pour l'école de l'entreprise Total

Piloté par le chef d'établissement, ce projet est co-construit par trois enseignants en Histoire-Géographie, en Sciences, en Technologie et un ingénieur pour l'école, cadre d'entreprise détaché pour trois ans dans les académies. Il s'adresse aux élèves de la 5^e à la 3^e.

► **5^e** : intervention sur l'énergie (de l'extraction au raffinage et à la pétrochimie - les plastiques) ; les métiers techniques, type géologue, géophysicien, ingénieur forage, opérateur en raffinerie.

► **4^e** : fonctionnement et organisation d'une multinationale. Conduite de la responsabilité sociétale (le cas de pays en développement).

► **3^e** : job dating en espagnol et en anglais. Les énergies pour le futur - énergies renouvelables, photovoltaïque, biomasse... et les recherches en cours. Tutorat pour petit groupe de 5-8 élèves (présentation, CV, préparation entretien, code, comportement, motivation, poursuite d'études...).

En complément seront proposées des visites de sites type station-service d'autoroute, dépôt pétrolier avec découverte sur le terrain de quelques métiers et de l'organisation d'un site.

EPI « découverte du monde économique et professionnel » en 3^e au collège Octave Gréard (8^e)

Ce projet s'adresse à tous les élèves de troisième et fera intervenir quatre représentants du monde professionnel.

► 4 groupes, 4 partenaires, 4 périodes, chaque période comportant 7 séances pédagogiques.

► Les partenaires : les compagnons du devoir et du tour de France, la fondation L'Oréal, Engie, un ingénieur pour l'école du groupe Air France.

► Chaque période s'ouvrira par une visite de l'entreprise, suivie de séquences en classe d'exploitation des données puis d'un retour dans

l'entreprise pour un speed-dating avec des professionnels, clôture en classe par un rendu sous formes diverses (journal vidéo, court métrage...) et évaluation.

Un parcours en 3^e SEGPA au collège Jacques Prévert (6^e)

► 3 parcours en 1 : un parcours citoyen, un parcours d'éducation artistique et culturelle et un parcours Avenir.

► 2 disciplines : histoire des arts, espace rural et environnement.

► 2 objectifs : sortir les professeurs de l'isolement et apaiser le climat scolaire / vouloir travailler autrement et donner du plaisir à travailler.

► Premier bilan : des élèves qui arrivent « à raccrocher nos enseignements ».

Des outils pour faciliter le travail

► Un espace partagé pour le comité de pilotage.

► Une boîte à outils pour mutualiser, diffuser et faciliter les expériences, insérée dans le site du club des partenaires www.clubdespartenaires.fr : des exemples d'EPI, de l'accompagnement personnalisé, classe inversée, entrepreneuriat, tutorat entre élèves, ...

ACADÉMIE DE VERSAILLES

Témoignage de Madame Arino, principale du collège Nicolas Boileau à St Michel sur Orge (91), sur la mise en place du parcours Avenir (décembre 2015).

Dans quelles conditions, selon vous, peut-on mettre en place le parcours Avenir au collège ?

Pour un chef d'établissement, la mise en place du parcours Avenir prend sa place dans l'élaboration générale du projet d'établissement.

Le projet d'établissement du collège ► La question du pilotage est essentielle

Il s'agit d'abord de fixer clairement les objectifs. Nous avons intitulé notre futur projet d'établissement « CAP 2019, vers

Une METHODOLOGIE pour la MISE en PLACE

➤ POUR ENGAGER LA DÉMARCHE...

Pour mettre en place le parcours Avenir, chaque établissement part d'un certain nombre d'actions et de pratiques existantes. Pour accompagner l'évolution vers un programme d'actions ou « carte » de l'établissement qui intègre les objectifs et principes du parcours Avenir, voici une méthodologie adaptable quels que soient l'état d'avancement et le travail engagé. Dans le cadre de concertations impulsées par l'équipe de direction, qui a un rôle de pilotage, une réflexion commune est menée par tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du parcours Avenir : enseignant-e-s, professeur-e principal-e, professeur-e documentaliste, COP, CPE, parents.... L'état des lieux de l'existant et le diagnostic partagé permettent de dégager des objectifs communs, identifiés comme prioritaires par les acteurs, pour adapter la carte au contexte et aux besoins des élèves. Ces concertations pourront prendre appui sur le conseil pédagogique. La formalisation de la carte finale facilitera sa communication à l'ensemble des partenaires et instances et figurera dans le projet de l'établissement.

➤ ÉTAT DES LIEUX

Il s'agit de répertorier l'existant en listant l'ensemble des actions et projets menés dans l'établissement et qui participent à développer la compétence à s'orienter : les activités menées dans le cadre des disciplines ou projets menés en interdisciplinarité, les actions phares comme les forums métiers, les actions de découverte du monde économique

et professionnel (visites d'entreprise, rencontres de professionnels), les stages (séquence d'observation en entreprise, PMFP, mini-stages en établissement de formation), l'organisation de l'accueil en lycée, etc.

Chaque action est « interrogée » avec le concours du COP pour évaluer sa pertinence au regard des objectifs du parcours Avenir :

- Quels sont les objectifs pédagogiques et compétences visés ?
- Quel est le public concerné ? Le niveau ? Tous les élèves d'un niveau ou uniquement quelques-uns ?
- L'action est-elle préparée en amont avec les élèves ? Exploitée en aval ?
- Sur quel temps ? Enseignement obligatoire ou temps d'accompagnement spécifique ? EPI, AP, heure de vie de classe, etc.
- Qui assure la mise en œuvre ? Des partenaires sont-ils associés ?
- L'action fait-elle l'objet d'une évaluation ?

➤ DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Le diagnostic partagé doit permettre d'identifier un certain nombre de constats propres à l'établissement et à son contexte (géographique, socio-économique) pour en dégager des besoins. L'ensemble des acteurs évaluent les freins et leviers à l'accompagnement de tous les élèves vers des parcours de réussite et à la formulation de choix positifs et réfléchis. Les échanges prennent appui sur des indicateurs aussi bien quantitatifs que qualitatifs pour étayer les analyses de

façon complémentaire. Le CIO, en tant qu'observatoire du secteur, enrichit les analyses par sa connaissance de l'établissement au sein du territoire. Les constats peuvent interroger l'ambition des familles, la mobilité des élèves (qu'elle soit géographique ou culturelle), la répartition filles-garçons ou le dialogue avec les parents par exemple.

Les équipes identifient leurs propres besoins en accompagnement et en formation : techniques d'entretien, informations sur l'offre de formation du secteur, rencontre des équipes pédagogiques pour la liaison collège-lycée ou lycée-enseignement supérieur... Pour répondre à ces besoins, des actions de district peuvent être imaginées pour favoriser la mutualisation des ressources.

➤ AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES

Deux ou trois axes de travail prioritaires sont identifiés pour l'établissement. L'ensemble des acteurs établit de se mobiliser collectivement autour de ses priorités d'actions. Elles orienteront la définition d'objectifs spécifiques par niveau et les actions et activités qui en découlent, constituant ainsi la carte du parcours de l'établissement.

➤ CARTE DU PARCOURS AVENIR

Les axes de travail prioritaires définis, il s'agit enfin d'élaborer la carte qui se compose de l'ensemble des activités proposées aux élèves dans des contextes et selon des modalités d'apprentissage

CARTE DU PARCOURS AVENIR



variés.

L'identification de quelques objectifs par niveau permet de favoriser une progression et de prendre en compte les temps forts du calendrier en matière d'orientation et d'affectation. La progression tient compte également du développement psychologique de l'adolescent grâce à l'expertise du COP qui concourt à l'ingénierie du parcours.

L'élaboration de la carte implique d'établir le calendrier de sa mise en œuvre mais aussi des étapes pour assurer le suivi et enfin l'évaluation.

LA CONTRIBUTION DES ENSEIGNANTS AU PARCOURS Avenir

Le parcours Avenir s'inscrit dans une démarche éducative. A ce titre, tous les acteurs de l'équipe éducative sont

impliqués, notamment les enseignants. Leur apport est en effet essentiel et se situe exactement dans leur cœur de métier. Il s'agit d'accompagner les élèves dans l'acquisition de connaissances sur le monde qui les entoure et sur son évolution et de favoriser l'appropriation de compétences transversales liées à l'engagement et à l'initiative.

Chaque enseignement disciplinaire propose une grille de lecture du monde. Il convient de permettre aux élèves de comprendre comment les hommes ont transformé le(s) milieu(x) dans le(s)quel(s) ils vivent pour que les jeunes puissent s'y situer, agir, décider, faire des choix, choix d'orientation compris. C'est dire aussi que les méthodes pédagogiques utilisées par les enseignants participent du développement du sens de l'engagement et de l'initiative des élèves. Il va s'agir notamment de favoriser l'acquisition des capacités suivantes : s'engager dans une tâche, prendre des initiatives, savoir s'informer et hiérarchiser l'information, expérimenter, choisir pour mettre en

œuvre, (co)évaluer la réussite du projet, s'initier au processus créatif, savoir s'exprimer à l'écrit et à l'oral, savoir travailler dans une équipe.

Les enseignants participent aussi au parcours Avenir en contribuant à la connaissance de soi, en favorisant la construction de l'image de soi des adolescents, notamment à travers l'évaluation scolaire. En effet, le feedback des enseignants renseigne l'élève sur les processus qu'il développe en tant qu'apprenant et sur les situations d'apprentissage les plus favorables à son développement ; l'évaluation lui donne des éléments de connaissance sur son rapport aux savoirs, et sa manière d'apprendre, créant les conditions d'un développement optimum ; elle lui permet d'identifier ses connaissances et ses compétences, d'en voir les aspects transversaux et de repérer les modalités de transfert d'un contexte à un autre.

Les TEMPS FORTS de l'année

Tout au long de l'année,
un certain nombre de manifestations
permettent aux élèves de travailler leur projet d'orientation
et aux équipes éducatives de mieux les accompagner.

➤ JOURNÉES PORTES-OUVERTES

Les journées portes ouvertes, forums et mini stages organisés dans les établissements de formation constituent des moments privilégiés pour découvrir les formations et les établissements et ainsi préparer son orientation.

Retrouvez en ligne toutes les dates par académie :

Académie de Créteil
<http://jpo.ac-creteil.fr>

Académie de Paris
<https://www.ac-paris.fr/portail/jcms>

Académie de Versailles
http://www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1_37479/journees-portes-ouvertes

➤ ÉVÈNEMENTS RÉCURRENTS

De nombreuses manifestations se déroulent en Ile-de-France tout au long de l'année. Le calendrier ci-dessous a pour objectif de donner des points de repères dans le temps pour aider les équipes éducatives à construire les parcours éducatifs.

PÉRIODE	ÉVÈNEMENTS	OBJECTIF ET PUBLIC CIBLE
SEPTEMBRE	➤ Concours « Conjuguez les métiers du bâtiment au féminin » avec la CAPEB	Promouvoir l'accès des femmes aux métiers du bâtiment - Classes de 5^e, 4^e et 3^e.
	➤ Programme « Pour les filles et la science » - L'Oréal	Développer l'attractivité des métiers scientifiques et susciter des vocations en particulier chez les jeunes filles - Classes de Collège et de lycée.
	➤ Création d'une mini-entreprise avec l'association Entreprendre Pour Apprendre	Découvrir le monde de l'entreprise à travers une création réelle de mini entreprise - Élèves de la 6^e au BTS.
	➤ Concours « Je filme le métier qui me plaît »	Restituer la découverte d'un métier ou d'une organisation/entreprise, sous forme d'une vidéo de 3 minutes - Classes de la 6^e au BTS.
	➤ Salon Jeunes d'Avenirs	Orientation-formation-emploi - Jeunes de 16-25 ans avec ou sans diplôme.
OCTOBRE	➤ Journées Option startup	Découvrir 60 lieux d'innovation - Classes de 3^e et de lycée.
	➤ Fête de la science	Pour une science 100% grand public - Élèves de collège et lycée, tout public.
	➤ Le Day-click	Le numérique et ses métiers d'avenir - Élèves de lycée, étudiants, adultes.
	➤ Les coulisses du bâtiment	Des sites du secteur bâtiment ouvriront leurs portes - Classes de collège et de lycée.
	➤ Lancement de l'opération "Les architectes et paysagistes dans les classes"	Recevoir un architecte, un paysagiste dans sa classe - Élèves du CP à la terminale.
VACANCES DE LA TOUSSAINT		

NOVEMBRE	» « Prof en entreprise » par la fondation « Croissance responsable »	Un stage de 3 jours de découverte de l'entreprise - Enseignants, COP, chefs d'établissements.
	» Salon européen de l'éducation	Orientation des jeunes, informations et contact directs - Jeunes et adultes.
	» Semaine Ecole-Entreprise « vers un monde connecté »	Sensibiliser au monde de l'entreprise - Élèves de collège et de lycée.
	» Journées des métiers de l'artisanat du bâtiment et du patrimoine	Découvrir les métiers de l'artisanat du bâtiment sur un lieu de patrimoine bâti - Classes de collège de lycée.
JANVIER	» Salon APB - admission post bac	Le rendez-vous de l'inscription dans le supérieur - Elèves de 1 ^{re} et de terminale, parents, professeurs, COP.
	» Salon de l'apprentissage et de l'alternance	Pour tout savoir de l'alternance, ses contrats, ses métiers - Élèves de collège, de lycée, étudiants, adultes.
	» Semaine du son	Sensibiliser le public et tous les acteurs de la société à l'importance des sons et à la qualité sonore de notre environnement - Tout public.
FÉVRIER	» Salon du Village de la chimie	Faire connaître les métiers et les formations de la chimie - Classes de collège, lycée, tout public.
VACANCES D'HIVER		
MARS	» « Prof en entreprise » par la fondation « Croissance responsable », 2 ^e session	Un stage de 3 jours de découverte de l'entreprise - Enseignants, COP, chefs d'établissements
	» Semaine de la presse et des médias dans l'école « D'où vient l'info ? »	Pour aider les élèves à comprendre le système des médias - Élèves de la maternelle aux classes préparatoires.
	» Semaine de l'industrie	Pour renforcer l'attractivité de l'industrie et de ses métiers auprès des jeunes - Élèves de collège, lycée, enseignement supérieur, tout public.
	» Semaine de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat féminin	Promouvoir la culture entrepreneuriale au féminin, intervention de professionnels - Classes de 4 ^e , de lycées, dans l'enseignement supérieur.
	» Semaine de l'orientation active et découverte des métiers	Pour sensibiliser et informer sur les métiers par secteurs professionnels et préparer APB, rencontres avec des professionnels et des universitaires - Élèves de 1 ^{re} .
AVRIL	» Journées européennes des métiers d'art	Rencontre avec plus de 200 métiers alliant gestes de tradition, création et échanges humains - Tout public.
	» Semaine du développement durable	Pour sensibiliser aux enjeux du développement durable, apporter des solutions concrètes pour agir - Tout public.
VACANCES DE PRINTEMPS		
MAI	» Semaine nationale de l'apprentissage	Promouvoir et valoriser l'apprentissage, pour apprendre un métier, pour embaucher un apprenti - Tout public.
VACANCES D'ÉTÉ		

Extrait de l'agenda des événements académiques semaines et journées thématiques. Dossier de rentrée 2016 - Académie de Paris.

Quelles ressources pour le Parcours Avenir ?

L'Onisep et les académies de Créteil, Paris et Versailles mettent à disposition des équipes éducatives des ressources pédagogiques permettant d'accompagner leurs classes dans la découverte des formations et du monde économique et professionnel.

Accessibles en ligne, ces ressources permettent aux élèves :

- de découvrir les métiers et les activités professionnelles afférentes ainsi que les filières de formation (modalités d'accès et niveaux de qualification) ;
- de prendre conscience et dépasser les stéréotypes sociaux et de sexe pour faire évoluer les représentations sur les formations et les métiers ;
- d'élaborer progressivement leur projet d'orientation.

RESSOURCES ACADÉMIQUES

► Les sites académiques :

www.ac-creteil.fr

www.ac-paris.fr

www.ac-versailles.fr

informent sur tout ce qui est en lien avec la scolarité et l'orientation des jeunes : procédures d'orientation et d'affectation, établissements, aides financières, liste des CIO...

► Le Club des partenaires

Ouvrir l'école sur le monde économique et social, c'est l'une des grandes ambitions de l'académie de Paris depuis près d'une décennie. Dès 2002, elle faisait figure de pionnière dans ce domaine en créant le Club des Partenaires. Depuis 2007, ce club a été élargi pour associer les services académiques d'information et d'orientation des trois rectorats d'Île-de-France, ainsi que la délégation régionale de l'Onisep.

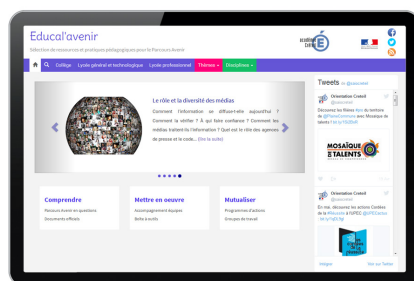
Actuellement 74 partenaires proposent en direction des équipes éducatives plus de 350 offres : visites, stages, interventions en classes, participation à des forums, concours...

www.clubdespartenaires.fr



► Educ'avenir

Créé par le SAIO de Créteil, ce site répertorie un ensemble de ressources et d'outils disponibles sur internet : activités de classe, exemples de programmes d'actions sur plusieurs niveaux, guides pratiques, séquences proposant un ancrage disciplinaire, exemples de projets menés dans le cadre d'EPI, etc. La recherche s'effectue par niveau d'enseignement, discipline ou thématique ; elle peut être affinée grâce à un système de filtres.



► Eduscol

Un site pour informer et accompagner les professionnels de l'éducation dans la mise en place du Parcours Avenir : des fiches pédagogiques disciplinaires et interdisciplinaires, des ressources académiques, des ressources partenariales, les textes officiels...

➔ SUR ONISEP.FR

Un ensemble de séquences pédagogiques destinées aux classes de collège et de lycée vous sont proposées dans l'onglet « ressources pédagogiques » du site Onisep.fr.

► « Ressources pédagogiques pour le Parcours Avenir »

Vous avez la possibilité de les filtrer par discipline puis plus finement par niveaux. Composées d'une fiche animation et d'une fiche élève, elles précisent les disciplines associées, les collaborations à envisager, ou le temps nécessaire à la réalisation des activités.

► « Kits pédagogiques »

Découvrir le monde agricole

Ce kit, réalisé en partenariat avec la FNSEA, permet d'aborder différents thèmes comme la place des femmes dans le monde agricole, les recrutements à court et moyen terme, la forte élévation du niveau de qualification, la prise en compte du développement durable. Il s'adresse aux équipes éducatives des classes de la 6^e à la 2^{de} et est constitué de six séquences.

Les métiers de l'industrie

Ce kit propose différentes activités qui permettent, aux élèves des classes de 4^e, 3^e et 2^{de} de découvrir le monde de l'entreprise (préparer une

Découvrir les métiers du transport aérien
Réalisé en partenariat avec la fédération nationale de l'aviation marchande, ce kit s'adresse aux équipes éducatives des classes de la 6^e à la terminale. Il est composé de cinq séquences indépendantes, pour chacune sont précisés les objectifs, les compétences à acquérir et les disciplines concernées.

Au sein de ce kit, vous découvrirez six séquences d'activités pédagogiques destinées à faire appréhender aux élèves l'univers, les métiers et les formations des Compagnons du Devoir et du Tour de France. Il s'adresse à tous les membres des équipes éducatives des établissements scolaires (collège, lycée et lycée professionnel).

Premier numéro d'une nouvelle collection, « Découvrir les métiers de la mode et du luxe » est un module pédagogique web conçu pour accompagner les ouvrages de la collection « Parcours ». Ce kit est articulé autour de six séquences, qui vous permettront d'accompagner vos classes dans la compréhension de ce secteur.

Ce kit élaboré par l'Institut National des Métiers d'Art en partenariat avec l'Onisep est composé de sept activités ludiques qui ont pour but de sensibiliser les élèves aux métiers d'art et aux formations associées. Les activités s'adressent aux élèves de la 5^e à la terminale.

En illustrant que les sciences enseignées au collège et au lycée sont au cœur d'un très grand nombre de métiers, ce kit pédagogique conduit les élèves à s'engager dans une démarche individuelle et collective d'orientation. De la 6^e au bac, pour chacune des disciplines concernées, il vous aidera à mener des séquences pédagogiques centrées sur les programmes en développant des compétences transversales.

Retrouvez trois supports
pédagogiques s'appuyant sur les
ressources du site Ma voie littéraire :
enseignement d'exploration,
accompagnement personnalisé
en seconde, accompagnement
personnalisé en première.

A la disposition des enseignants, deux supports pédagogiques peuvent être librement exploités et adaptés dans les enseignements d'exploration correspondants en classe de seconde, en lien avec l'accompagnement personnalisé et le parcours Avenir. Pour chaque enseignement d'exploration, quatre thèmes sont traités.



32

Comprendre que des centres d'intérêt peuvent être associés à des métiers

- Apprendre à s'exprimer et à communiquer à l'oral (Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer)
- Apprendre à s'informer et à se documenter (Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre)

► **Genrimages** est un site conçu par le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir. Il s'adresse aux enseignants, éducateurs, à toutes les personnes souhaitant aborder la thématique de l'égalité femme-homme avec des élèves ou des jeunes en les sensibilisant au décodage des représentations (stéréotypes) sexuées présentes dans les images fixes ou animées.

www.genrimages.org/

► **CANOPE** a mis en place et rassemble des documents et outils pédagogiques à destination de la communauté éducative dans le cadre des « Outils pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'école ». www.reseau-canope.fr/lutte-contre-les-inegalites/egalite-fillesgarcons.html

La délégation régionale Onisep Ile-de-France met également à disposition des équipes éducatives différentes activités pédagogiques.

Elle permet aux équipes éducatives d'accompagner leurs élèves dans leur démarche et leur recherche d'information à travers la découverte de cinq outils et services de l'Onisep : Biblionisep, le Kiosque, les Mallettes des parents, Folios, le site Onisep.fr et le site régional de l'Onisep Île-de-France.

Spécialement conçu pour les professeurs principaux de 3^e, il leur permet d'accompagner leurs élèves dans l'appréhension de ce palier, la compréhension des enjeux et la préparation de leur orientation à travers cinq activités « clés en main » : préparer le stage, décrypter les procédures, mener l'entretien personnalisé, accompagner la procédure Passpro et présenter le guide Après la 3^e.

Conçues en partenariat avec l'académie de Versailles et sous la forme de courtes séquences vidéos, elles permettent aux équipes éducatives d'accompagner leurs élèves dans leurs choix d'orientation, en bousculant les idées reçues et en luttant contre les représentations stéréotypées de certaines filières de formation à travers des témoignages. Quatre volets thématiques sont proposés : Orientation 3^e, Du Bac pro au BTS, Objectif Licence et Oser la prépa.

FOLIOS : Une application au service des parcours

Référent Folios

Chaque établissement dispose d'un « compte référent ». Il s'agit d'un compte administrateur avec des fonctionnalités spécifiques qui permettent de gérer les comptes utilisateurs de l'établissement.

Bien que sous la responsabilité du chef d'établissement, la gestion de ce compte est souvent déléguée à un membre de l'équipe éducative qui devra, surtout en début d'année :

- rattacher les comptes des personnels non-enseignants aux classes ;
- extraire les identifiants et mots de passe de tous les utilisateurs ;
- créer si besoin des groupes de travail.

Le reste de l'année, en cas de nécessité, cette personne est un contact privilégié de la délégation régionale de l'Onisep Île-de-France au sein de l'établissement.

Contact

Si vous rencontrez des difficultés, des problèmes techniques ou si vous souhaitez faire remonter des remarques, des propositions d'amélioration, vous pouvez nous contacter à l'adresse : foliosidf@onisep.fr.



Folios est une application développée par l'Onisep à la demande du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, accessible sur internet par l'ensemble des établissements du secondaire, publics et privés.

Au service des parcours éducatifs, elle en intègre actuellement quatre : le parcours Avenir et le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) créés par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, ainsi que le parcours éducatif santé et le parcours citoyen.

Folios a pour objectif d'accompagner le parcours scolaire de l'élève de la 6^e à la terminale, de développer les compétences transversales et de valoriser les expériences et compétences scolaires et extrascolaires.

En organisant son accompagnement par les membres de l'équipe éducative, il contribue également à renforcer l'implication de l'élève dans ses apprentissages, favorise sa démarche réflexive à des moments clés comme, par exemple, la liaison collège/lycée ou la liaison lycée/enseignement supérieur.

UNE APPLICATION, 5 PROFILS

L'application distingue cinq profils : élève, professionnel (enseignant, COP, équipe de direction, professeur documentaliste...), partenaire, parent, et référent. Chaque profil a des fonctionnalités spécifiques :

► **les élèves** : alimenter et gérer les contenus de leurs portfolios ; valoriser leurs compétences scolaires et extrascolaires ; faire le point sur leurs goûts, qualités et intérêts ; concevoir leur CV.

► **les professionnels** : proposer aux élèves des ressources en relation avec les enseignements ou des activités de classe ; suivre la progression et la construction du parcours de l'élève.

► **les partenaires (personnes extérieures à l'établissement)** : déposer des documents attestant des compétences acquises lors d'activités extrascolaires.

► **les parents** : consulter les activités de classe et les ressources proposées par les équipes éducatives.

► **les référents** : ...

CIO

CONSEIL INFORMATION AIDE A LA DECISION

Avec l'appui de conseillers d'orientation psychologues

- > Experts du système éducatif
- > Spécialistes de l'entretien conseil en orientation



CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

75 PARIS

CIO Nord (8^e, 9^e, 17^e, 18^e)
39 rue Pierre Rebière, 75017
Tél. 01 40 53 44 80
ce.cionord@ac-paris.fr

CIO Sud (5^e, 6^e, 13^e, 14^e)
2 rue Paul Bourget, 75013
Tél. 01 45 80 32 52
ce.ciosud@ac-paris.fr

CIO Ouest (7^e, 15^e, 16^e)
14 avenue René Boylesve, 75016
Tél. 01 46 47 20 25
ce.cioouest@ac-paris.fr

CIO Est 1 (1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 10^e, 12^e)
7-9 passage des Récollets, 75010
Tél. 01 42 05 46 03
ce.cioest1@ac-paris.fr

CIO Est 2 (11^e, 20^e)
153 avenue Gambetta, 75020
Tél. 01 40 30 57 77
ce.cioest2@ac-paris.fr

CIO Est 3 (19^e)
129 rue de Crimée, 75019
Tél. 01 42 40 90 91
ce.cioest3@ac-paris.fr

CIO MédiaCom
32 rue de Paradis, 75010
Tél. 01 44 79 38 80
ce.ciomediacom@ac-paris.fr

CIO Tribunal
7-9 passage des Récollets, 75010
Tél. 01 42 60 10 44
ce.ciotrib@ac-paris.fr

CIO enseignement supérieur

Accueil tout public prioritairement de niveau post baccalauréat.

1 rue Victor Cousin, 75005
(en Sorbonne, galerie Claude Bernard)
Tél. 01 40 46 23 13
ce.ciosup@ac-paris.fr

77 SEINE-ET-MARNE

CIO de Fontainebleau-Avon
6 rue Charles Lefebvre
77210 Avon
Tél. 01 64 22 32 41
cio.fontainebleau@ac-creteil.fr

CIO de Chelles
18 rue Gustave Nast
77500 Chelles
Tél. 01 60 08 35 07
cio.chelles@ac-creteil.fr

CIO de Coulommiers
64 rue du Général Leclerc
77521 Coulommiers
Tél. 01 64 20 72 78
cio.coulommiers@ac-creteil.fr

CIO de Lognes
Square Philippe Lebon
77185 Lognes
Tél. 01 64 68 24 81
cio.lognes@ac-creteil.fr

CIO de Meaux
15 place de l'Europe
77100 Meaux
Tél. 01 60 25 44 00
cio.meaux@ac-creteil.fr

CIO de Melun

45 avenue Thiers
77000 Melun
Tél. 01 64 10 27 10
cio.melun@ac-creteil.fr

CIO de Montereau-Fault-Yonne

10 rue Victor Hugo
77130 Montereau-Fault-Yonne
Tél. 01 64 70 51 12
cio.montereau@ac-creteil.fr

CIO de Provins

2 rue Joly
77160 Provins
Tél. 01 64 00 12 58
cio.provins@ac-creteil.fr

CIO de Roissy-en-Brie

7 avenue de la Malibran
77680 Roissy-en-Brie
Tél. 01 60 29 27 16
cio.roissy@ac-creteil.fr

CIO de Savigny le Temple

10 rue Marceline Leloup
77176 Savigny-le-Temple
Tél. 01 64 41 94 39
cio.savigny@ac-creteil.fr

CIO de Drancy

21 rue de la Haute Borne
93701 Drancy
Tél. 01 48 95 21 21
cio.drancy@ac-creteil.fr

CIO d'Épinay-sur-Seine

7 bis avenue de la République
93800 Epinay-sur-Seine
Tél. 01 42 35 40 82
cio.epinay@ac-creteil.fr

CIO de Gagny

1 avenue Jean Jaurès
93220 Gagny
Tél. 01 43 81 38 85
cio.gagny@ac-creteil.fr

CIO du Blanc Mesnil

50 avenue de la Division Leclerc
93150 Le Blanc-Mesnil
Tél. 01 48 67 02 98
cio.le-blanc-mesnil@ac-creteil.fr

CIO de Montreuil

21 avenue Walwein
93100 Montreuil
Tél. 01 48 57 45 86
cio.montreuil@ac-creteil.fr

CIO de Noisy-le-Grand

134 La Piazza Mont d'Est
93160 Noisy-le-Grand
Tél. 01 43 03 32 30
cio.noisy-le-grand@ac-creteil.fr

CIO de Noisy-le-Sec

16 rue des Carrouges
93130 Noisy-le-Sec
Tél. 01 48 49 85 86
cio.noisy-le-sec@ac-creteil.fr

CIO de Pantin

41 rue Delizy
93500 Pantin
Tél. 01 48 44 49 71
cio.pantin@ac-creteil.fr

CIO de Saint-Denis

2-4 allée de Seine
93200 Saint-Denis
Tél. 01 48 22 28 28
cio.st-denis@ac-creteil.fr

CIO de Stains

30 rue de Saalfeld
93240 Stains
Tél. 01 48 26 34 70
cio.stains@ac-creteil.fr

CIO du Tremblay-en-France

38 rue Pierre de Ronsard
93290 Tremblay-en-France
Tél. 01 48 60 48 12
cio.tremblay@ac-creteil.fr

94 VAL-DE-MARNE**CIO de Boissy-Saint-Léger**

3 avenue Charles de Gaulle
94470 Boissy-Saint-Léger
Tél. 01 45 69 65 73
cio.boissy@ac-creteil.fr

CIO de Champigny-sur-Marne

155 avenue Roger Salengro
94500 Champigny-sur-Marne
Tél. 01 48 80 98 31
cio.champigny@ac-creteil.fr

CIO de Charenton-le-Pont

131 bis rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont
Tél. 01 43 68 15 79
cio.charenton@ac-creteil.fr

CIO de Choisy-le-Roi

5 avenue de la République
94600 Choisy-le-Roi
Tél. 01 48 52 30 18
cio.choisy@ac-creteil.fr

CIO de Créteil

9 rue Louis Blériot
94000 Créteil
Tél. 01 49 56 06 94
cio.creteil@ac-creteil.fr

CIO auprès du Tribunal pour enfants de Créteil

9 rue Louis Blériot
94000 Créteil
Tél. 01 49 56 06 95 / 94
cio.creteil@ac-creteil.fr

CIO d'Ivry-sur-Seine

3 place Marcel Cachin
94205 Ivry-sur-Seine
Tél. 01 46 72 78 20
cio.ivry@ac-creteil.fr

CIO de L'Haÿ-les-Roses

2 rue de Chevilly
94240 L'Haÿ-les-Roses
Tél. 01 46 64 19 12
cio.lhay@ac-creteil.fr

CIO de Nogent-sur-Marne

124 boulevard de Strasbourg
94130 Nogent-sur-Marne
Tél. 01 48 76 04 10
cio.nogent@ac-creteil.fr

CIO de Saint-Maur-des-Fossés

72 avenue Henri Martin
94100 Saint-Maur-des-Fossés
Tél. 01 42 83 64 62
cio.st-maur@ac-creteil.fr

CIO de Villejuif

4 avenue Paul-Vaillant Couturier
94800 Villejuif
Tél. 01 46 77 69 33
cio.villejuif@ac-creteil.fr

CIO de Vincennes

46 avenue du Château
94300 Vincennes
Tél. 01 43 28 04 73
cio.vincennes@ac-creteil.fr

95 VAL-D'OISE**CIO d'Argenteuil**

27 boulevard Jeanne d'Arc
95100 Argenteuil
Tél. 01 30 76 29 47
cio-argenteuil@ac-versailles.fr

CIO de Cergy-Pontoise

1 place des Arts
95001 Cergy
Tél. 01 34 33 37 00
cio-cergy@ac-versailles.fr

CIO d'Ermont

37 bis rue Maurice Berteaux
95120 Ermont
Tél. 01 34 15 71 60
cio-ermont@ac-versailles.fr

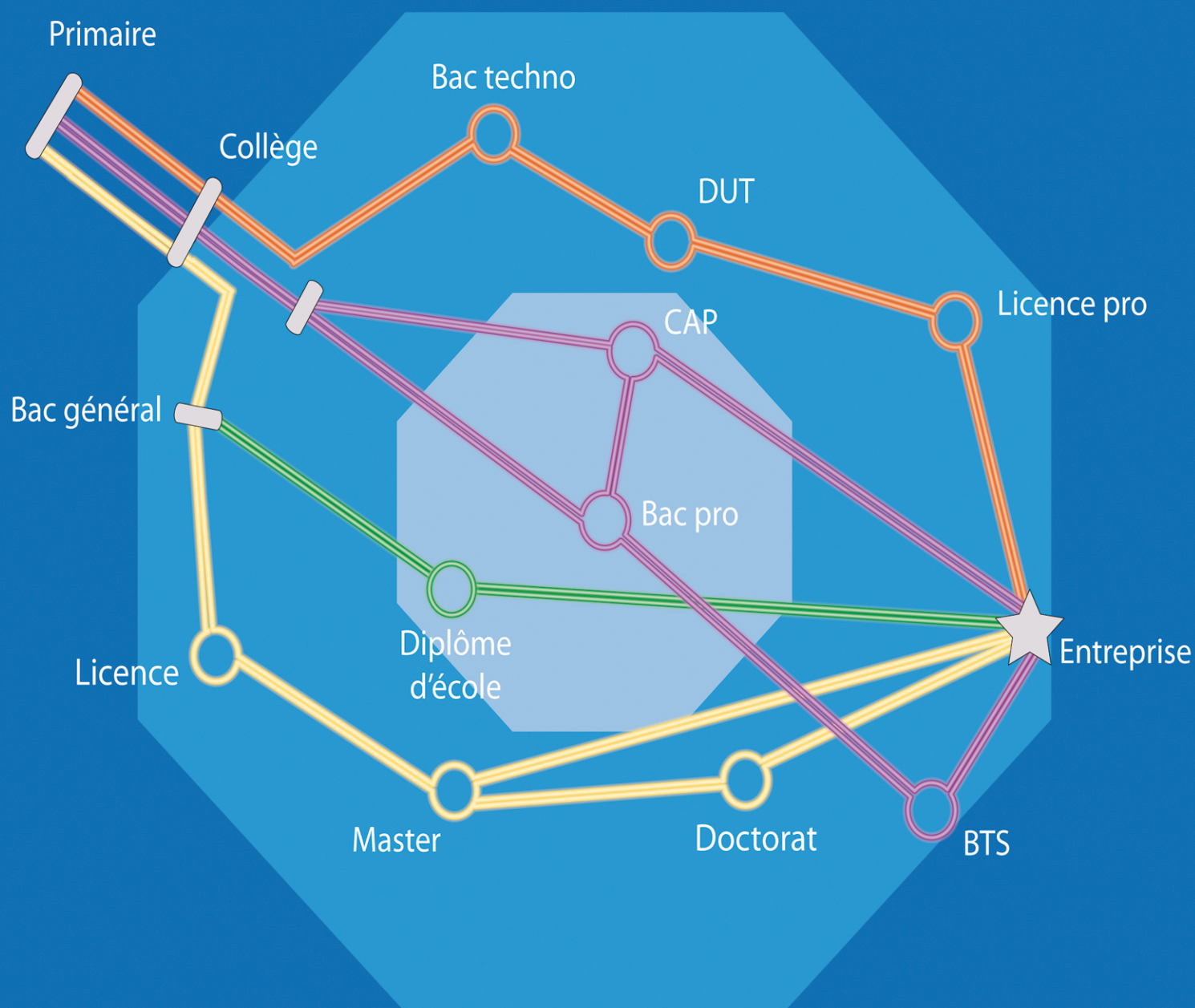
CIO de Gonesse

5 avenue François Mitterrand
95500 Gonesse
Tél. 01 34 45 15 70
cio-gonesse@ac-versailles.fr

CIO de Sarcelles

2 rue Fernand Léger
95200 Sarcelles
Tél. 01 34 38 36 70 ou 71 - 72
cio-sarcelles@ac-versailles.fr

Avec l'Onisep, choisissez votre parcours d'avenir!



toute l'info sur les métiers et les formations

Le parcours
Avenir est conçu
pour permettre à chaque
élève de la classe de 6^e à
la classe de terminale
d'acquérir les compétences
et les connaissances nécessaires
pour se projeter dans l'Avenir
et faire des choix
raisonnés et
éclairés.

Il est entré
en vigueur à
la rentrée
2015.



parcours
Avenir